

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE

Objet de l'achat :

Investissement de deux analyseurs en temps réel des particules fines PM2.5 et PM10 pour la surveillance de la qualité de l'air en Corse.

Spécifications techniques :

L'analyseur doit restituer une mesure des concentrations en microgrammes par mètres cubes des particules fines PM2.5 et PM10 et restituer le nombre de particules par cm³.

L'analyseur doit être reconnu par le LCSQA comme conforme pour la mesure des particules en suspension (concentration massique en PM2.5 et PM10) – voir <https://www.lcsqa.org/fr/conformite-technique-appareils-mesure>

L'analyseur doit pouvoir fonctionner dans une plage de température comprise entre -5°C et 45°C.

Références normatives :

L'analyseur doit être reconnu comme équivalent à la norme NF EN 12341 : Air ambiant - Méthode normalisée de mesurage gravimétrique pour la détermination de la concentration massique MP10 ou MP2,5 de matière particulaire en suspension.

Garanties :

Une garantie de 2 ans minimum est demandée.

Référence du dossier d'achat :

617_INVEST2018_ANA PM

Termes de la consultation :

Consultation des fournisseurs référencés et publication sur le site Internet de Qualitair Corse.

Offres à transmettre par mail à l'adresse : info@qualitaircorse.org

Analyse des offres : 70% conformité, 30% prix

Date de publication : 22/06/2018

Date limite des retours : 22/07/2018

Rédaction (date, visa)	Approbation (date, visa)
21/06/2018 G. GRIGNION	21/06/2018 JL. SAVELLI
	